

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 05/01/2017 - 08:03

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville d'Aubervilliers

Correspondant : M. Eric DALED, Directeur des Achats et de la Commande Publique, 2 rue de la Commune de Paris, 93308 Aubervilliers cedex, tél. : 01 48 39 52 51, télécopieur : 01 48 39 51 85, courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, adresse internet : <http://www.aubervilliers.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.maximilien.fr>

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la co-construction du projet urbain dans le cadre du Nouveau Projet National de Renouvellement Urbain (NPNRU) sur le quartier Vilette Quatre Chemins

Catégorie de services : 27

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 71336000

Lieu d'exécution et de livraison : Quartier Vilette - Quatre Chemins à Aubervilliers, 93300 Aubervilliers

Code NUTS : FR106

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Un groupement de commandes pour la passation d'un marché public ayant pour objet une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la co-construction du projet urbain dans le cadre du Nouveau Projet National de Renouvellement Urbain (NPNRU) sur le quartier Vilette - Quatre Chemins a été constitué sur le fondement de l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Les membres constitutifs du groupement sont:

- la Ville d'Aubervilliers
- l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune
- l'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers

Le coordonnateur de ce groupement de commandes est la Ville d'Aubervilliers, représentée par sa Maire.

Le présent marché s'inscrit dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU), porté par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine.

Le quartier Villette Quatre Chemins situé à cheval entre Aubervilliers et Pantin fait partie de la liste des 200 quartiers retenus pour le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) annoncé par le gouvernement en décembre 2014. Le règlement de l'ANRU prévoit qu'une démarche de co-construction soit mise en place dans chaque quartier bénéficiant d'un NPRU intégrant ainsi les habitants dans le processus de définition du protocole de préfiguration.

Dans ce cadre la ville d'Aubervilliers, l'OPH d'Aubervilliers et l'établissement public territorial Plaine Commune souhaitent mettre en place une démarche ambitieuse de co-construction visant à impliquer les habitants du quartier dans l'ensemble des phases d'élaboration du NPNRU. La ville de Pantin engagera une démarche spécifique visant à impliquer les habitants.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 11 mois à compter de la notification du marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le marché est financé, pour partie, sur les fonds publics (ressources budgétaires propres) des membres du groupement et, pour partie, par une subvention de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine.

Le mode de règlement est le mandat administratif suivi d'un virement bancaire, conformément aux règles de la comptabilité publique. Les délais de paiement sont ceux fixés par le décret n°2013-269 du 29 mars 2013.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Les candidatures seront analysées dans les conditions définies à l'article 8.2 du Règlement de la Consultation (RC).

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés

d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Autres renseignements demandés :

- Les candidats devront également fournir en annexe au DC2 :
 - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels pour chacune des trois dernières années ;
 - Une déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le prestataire dispose pour l'exécution du marché ;
 - Une liste des principales références de prestations équivalentes exécutées par l'entreprise au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date, le destinataire public ou privé et le(s) nom(s) de(s) interlocuteur(s) à contacter.

Nombre de candidats :

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- La valeur technique au vu de la note méthodologique définie à l'article 4.2 du RC (60 %)
- Le prix au vu de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (40 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 30 janvier 2017 à 16 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DCDL01-17

Renseignements complémentaires : L'offre devra comprendre les éléments suivants (cf détail à l'article 4.2 du RC) :

- L'Acte d'engagement
- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire
- La note méthodologique
- Un RIB

L'absence ou l'incomplétude d'une des pièces mentionnées ci-dessus aurait pour effet de rendre l'offre irrégulière, en application de l'article 59.I du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, pris sur le fondement de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05 janvier 2017

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Mme Chloé LEPETIT , Ville d'Aubervilliers DCDL, 120 bis rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers cedex, tél. : 06 45 28 06 24, télécopieur : 01 48 39 51 85, courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, adresse internet : <http://www.maximilien.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

M. Eric SCHUBERT , Ville d'Aubervilliers DACP, 72 rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers cedex, tél. : 01 48 39 52 51, télécopieur : 01 48 39 51 85, courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, adresse internet : <http://www.maximilien.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Mme La Maire , Ville d'Aubervilliers DACP, 72 rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers cedex, tél. : 01 48 39 52 51, télécopieur : 01 48 39 51 85, courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, adresse internet : <http://www.maximilien.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :
Mme La Maire , Ville d'Aubervilliers DACP, 72 rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers cedex, adresse internet : <http://www.maximilien.fr>

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les offres seront présentées, au choix du candidat, soit par voie électronique, soit sous pli cacheté dans les conditions définies à l'article V du RC.

Informations complémentaires :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le Dossier de consultation des entreprises (D.C.E.), peut être obtenu, gratuitement, au choix des candidats, selon les modalités suivantes :

- Par voie électronique : les entreprises peuvent télécharger directement le Dossier de Consultation des Entreprises sur le site : <https://www.maximilien.fr>
- Sous format papier :
- par mail : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr
- par voie postale : Madame la Maire d'Aubervilliers - Direction des Achats et de la Commande Publique - 72 rue Henri Barbusse - 93308 AUBERVILLIERS cedex ;
- sur place, à la même adresse, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00 ;
- par télécopie au 01 48 39 51 85.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil, 7 rue Catherine Puig, 93100 Montreuil, tél. : 01 49 20 20 00, télécopieur : 01 49 20 20 98, courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Montreuil, 7 rue Catherine Puig, 93100 Montreuil, tél. : 01 49 20 20 00, télécopieur : 01 49 20 20 98, courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3077882**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Le Moniteur (Hebdomadaire Presse) Publication intégrale

Rubrique : Etudes, maîtrises d'oeuvre, contrôle

Département : 93 - Seine-Saint-Denis

Rappel 1: 75 - Paris

Rappel 2: 92 - Hauts-de-Seine

Rappel 3: 94 - Val-de-Marne

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Ville d'Aubervilliers

Direction des Finances 2 rue de la Commune de Paris

93308 - Aubervilliers cedex

Adresse d'expédition :

